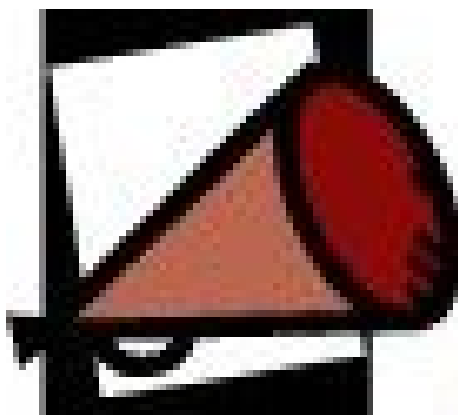


<https://www.pressegauche.org/Je-reponds-PRESENT-Et-vous-M-Roberge-SEPB-FTQ>



Je réponds PRÉSENT. Et vous, M. Roberge ? (SEPB-FTQ)

- Communiqués -



Date de mise en ligne : jeudi 8 octobre 2020

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

LONGUEUIL, QC, le 8 oct. 2020 - Le syndicat des employées de soutien de deux centres de services scolaire estime que le ministre de l'Éducation met la charrue devant les boeufs en disant vouloir embaucher du personnel pour venir à la rescousse du réseau de l'éducation. Il faut d'abord des conditions de travail décentes pour attirer et retenir de nouveaux candidats, croit le syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau - (SEPB-Québec-FTQ).

Cette semaine, le ministre Roberge a dit être à la recherche de 2000 personnes pour venir en aide au réseau de l'Éducation en embauchant, entre autres, des éducatrices en service de garde et des surveillantes d'élèves.

« Le seul fait d'injecter 25 millions ne fera pas apparaître les acteurs tant recherchés », estime Marie-Claude Éthier, présidente du Conseil National du Soutien scolaire (CNSS) du SEPB-Québec. C'est également le sentiment observé auprès de ses 7000 membres du personnel de soutien scolaire.

Le ministre est-il au courant des piètres conditions de travail du personnel de soutien, les GRANDS OUBLIÉS du système scolaire ?

« Plus de 70 % de ces types d'emploi recherchés par le ministre sont à statut précaire, pour lesquels 96% sont occupés par des femmes. Bien souvent, ces emplois sont sur appel, à temps partiel et avec des mises à pied variant de 5 à 9 semaines par année. Contrairement aux enseignants, l'été c'est du chômage pour la majorité des emplois, dont ceux d'éducatrices et de surveillantes d'élèves » dénonce Marie-Claude Éthier.

« Le salaire médian de ces catégories d'emploi se situe entre 6 000 \$ et 21 400 \$ par an. De plus, la plupart des femmes qui occupent ces emplois doivent faire entre 3 et 5 heures de bénévolat par semaine, afin de s'assurer de bien répondre aux besoins de leurs élèves. Celles qui ont l'extraordinaire chance de travailler plus d'heures doivent souvent composer avec un horaire de travail discontinu » explique Jean-François Labonté, président du SEPB-578 pour le syndicat du personnel de soutien du centre de service scolaire Marie-Victorin.

À titre d'exemple, une éducatrice en service de garde doit souvent travailler sur trois plages horaires sur une période de près de 12 heures et être rémunérée en moyenne 5 heures par jour. Comme prime d'inconvénient résultant d'un horaire brisé, la personne reçoit une maigre compensation de 4,05\$ par jour.

« Qui voudrait travailler dans ces conditions, lorsqu'en plus, les ratios d'élèves sont constamment dépassés ? En raison de la pénurie de main-d'oeuvre, plusieurs éducatrices ou surveillantes peuvent se retrouver avec 35 à 60 enfants par groupe. Il faut imaginer, de surcroît, ce volume d'élèves à gérer dans le contexte sanitaire actuel », ajoute le président du SEPB-578.

« Les conditions de travail actuelles ne permettent même pas de dépasser le seuil de la pauvreté. De plus, le manque flagrant de valorisation et de reconnaissance de ces professions dans la société n'invite pas les gens à poser leur candidature » s'indigne la présidente du SEPB-579, Manon Cholette qui oeuvre pour le personnel de soutien du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB).

Seulement au CSSMB, nous avons compilé 22 démissions depuis le début de l'année. Le personnel est découragé de devoir en faire toujours plus. Les salaires ne sont pas compétitifs et on demande l'impossible au personnel qui

étant en première ligne, vit un stress sanitaire considérable.

« C'est exactement ce que nous avons connu dans le réseau de la santé au printemps dernier. Les conditions de travail avec la Covid sont de plus en plus exigeantes, et les demandes du ministre Roberge mettent de plus en plus de pression sur le système et son personnel. De plus, les problèmes de santé mentale de ce personnel ont fait un bon énorme en quelques mois. Cela va continuer de fragiliser un réseau de l'éducation en mode survie. Le ministre Roberge doit retirer ses lunettes roses, et venir voir la réalité dans les écoles », ajoute Manon Cholette.

« Présentement, c'est dans tous les Centres de services scolaire que nous représentons que nos membres démissionnent ou pensent démissionner en raison de la détérioration de leurs conditions de travail. À la rentrée scolaire, afin de prendre le pouls des milieux de travail, nous avons distribué un sondage pour relever les commentaires de nos membres », affirme la présidente du CNSS, Marie-Claude Éthier. Voici certaines réponses :

Éducatrices en service de garde :

« C'est malheureux, car nous n'avons pas la même reconnaissance en étant éducatrice, surveillante ou préposée aux élèves handicapés comme les autres membres de l'école. C'est comme s'il y avait deux clans, mais pourtant nous travaillons tous pour les enfants... »

« Les services de garde sont toujours oubliés quand le ministre de l'Éducation parle ou met des mesures en place sauf qu'il était content quand on a fait les services de garde d'urgence. »

« Beaucoup d'éducatrices pleurent et parlent chaque jour de vouloir partir ou quitter l'emploi. »

Surveillante d'élèves :

« Pas facile pour les surveillants au secondaire plus de tâches... plus dur de prendre nos pauses et dîners... »

Il est grand temps de valoriser les emplois de plus de 40 corps de métier du personnel de soutien scolaire.

« Dans une publicité, le gouvernement demande à la population de répondre PRÉSENT, afin de recruter du personnel au sein du réseau scolaire. Pour notre part, nous demandons au gouvernement d'être PRÉSENT dans les milieux pour constater la dégradation des conditions de travail impliquant une diminution de la qualité des services aux élèves et de prendre les moyens nécessaires pour remédier à ce fléau », concluent Marie-Claude Éthier, Manon Cholette et Jean-François Labonté.